



## EVOLUZIONE e ASPETTATIVE

Il panorama del bridge è cambiato molto dall'istituzione della classificazione come la conosciamo oggi. L'offerta di tornei si è arricchita, il bridge online ha fatto la sua comparsa e, inoltre, la stragrande maggioranza dei tesserati gioca ogni giorno a bridge ricreativo nei club in Francia (idem in Italia, senza necessariamente voler iniziare nella competizione).

D'altra parte, i giocatori competitivi vogliono posizionarsi l'uno rispetto all'altro e, se possibile, in modo paritario, il che è minato dal processo di accumulo di punti. Inoltre, una classifica orientata alla competizione avrà un impatto favorevole sull'organizzazione delle competizioni e sulla loro affidabilità, offrendo a tutti la possibilità di giocare nella categoria più adatta. La creazione dell'Indice di Competizione (IC) risponde a questa richiesta di confrontare e classificare i giocatori su un determinato perimetro di competizioni. Si basa sui punti guadagnati da ogni giocatore nelle sue 7 migliori competizioni, tutte le fasi messe insieme. L'IC assume un valore da 25 a 100, quest'ultimo dato corrispondente alla categoria di maggior successo e il numero di giocatori di ogni IC è una percentuale del numero totale di tesserati.

## INIZIALIZZAZIONE DEL SISTEMA E UTILIZZO FUTURO

L'implementazione dell'IC inizia con la determinazione di un "IC iniziale", costruito dalla storia di ciascun tesserato: in pratica, le ultime 5 stagioni dal 2016 forniscono i dati base per calcolarne il valore al 30/06/22, con ciascuna le 7 migliori competizioni dei giocatori prese in considerazione ogni anno. Questo "IC iniziale" sarà comunicato ai giocatori nel gennaio 2023 a scopo informativo ma non viene utilizzato per la stagione in corso.

All'inizio di luglio 2023, ogni tesserato potrà consultare la sua lettera di classificazione che conterrà il suo IV e il suo IC, questi due indici utilizzati per la stagione 23-24. L'IV continuerà ad essere utilizzato per tornei e simultanee faccia a faccia o online, mentre l'IC sarà preso in considerazione per l'organizzazione di competizioni federali o del comitato gare, nonché festival.

*(per dettagli sul metodo di calcolo, vedere testo originale, pag. successiva).*



## Complimenti alla FFB, una Federazione che pensa al futuro, e noi come siamo messi?

Sicuramente peggio dei francesi. Da noi le categorie di appartenenza dei giocatori sono del tutto farlocche poiché fortemente dipendenti dai numerosi simultanei indetti dalla nostra Federazione, sempre in continuo aumento di anno in anno. Risultato: una pioggia di punti "brodo" per tutti, in alcuni casi addirittura uno sproposito specie nelle competizioni locali con pochi tavoli.

### EVOLUZIONE DEI SIMULTANEI NEGLI ANNI

Simultanei	G.P.	Light	Youth	Allievi	Tot.
Sino al 1999	10	-	-	-	-
2002 -2004	19	-	-	19	
Dal 2015	104	602	12	104	<b>822</b>
Da gennaio 2018	104	602	24 (*)	104	<b>834</b>
nel 2023	105	602	52 (*)	104	<b>863</b>

*\*) Raddoppio deciso dall'attuale esecutivo federale.*

Nel 2018 vi è stato un timido tentativo di riesaminare il metodo di acquisizione delle categorie, ma il problema di fondo non è stato per nulla risolto. Alle tradizionali categorie è stata aggiunta la categoria "HONOR", suddivisa in quattro Serie, in ordine decrescente: Asso, Re, Dama, Fante, che purtroppo non ha fatto altro che aumentare le pagine dell'album delle figurine. Di categorie di merito non se ne parla proprio.

Da noi acquisire le categorie più alte è solo un problema di costo, ma non ci si può lamentare, in un paio di anni con 3-4 mila euro si può tranquillamente acchiappare la 1a Picche o più. Tempo addietro il giovedì sera e la domenica pomeriggio ci si vedeva con la fidanzata/o, ora con il crescere dell'età ci è rimasta solo la FIGB con i suoi simultanei, del resto nei circoli italiani altro non si può fare. La categoria innanzi tutto!

CATEGORIE FIGB		
1	<b>categoria MASTER</b>	GM
2		LM
3		M
4	<b>Categoria Honor</b>	A
5		K
6		Q
7		J
8	<b>1a Categoria</b>	♠
9		♥
10		♦
11		♣
12	<b>2a Categoria</b>	♠
13		♥
14		♦
15		♣
16	<b>3a Categoria</b>	♠
17		♥
18		♦
19		♣
20	<b>NC</b>	

NOUVEAUTÉ

## CRÉATION DE L'INDICE DE COMPÉTITION

**Il y a deux manières de jouer au bridge : loisir ou compétition, mais il n'existe qu'un seul mode de classement, quel que soit le niveau ou le rythme de la pratique. C'est l'indice de valeur (IV) qui détermine le profil du bridgeur. La création de l'indice de compétition (IC) permettra de distinguer, parmi les licenciés, ceux qui font de la compétition. Mise en place programmée pour la saison 2022/2023, explications...**

### LE CLASSEMENT ACTUEL

Tous les ans, début juillet, chaque licencié prend connaissance de sa lettre de classement, ce qui lui permet de récapituler sa saison de bridge, entre déception de ne pas avoir (suffisamment) progressé et joie de changer de série ou de niveau, ou même d'avoir dépassé quelques autres compétiteurs.

Le classement d'aujourd'hui est construit en prenant en compte toutes les performances de chaque joueur. **Il répond à l'attente d'une grande majorité de bridgeurs, en cela qu'il reflète et valorise leur niveau**, car il intègre leur expérience et leurs performances.

Il est établi en se basant sur des seuils de points fixés à l'avance : il faut par exemple 125 PP pour être classé en 1<sup>re</sup> Série et 72 000 PE pour être 2<sup>e</sup> Série Trèfle. Depuis plusieurs années maintenant, chacun peut suivre sur son espace licencié l'évolution de ses résultats et performances au fil de la saison, connaissant ainsi en temps réel son positionnement et ce qu'il doit faire pour l'améliorer.

**Pour toutes ces raisons, le classement continuera à vivre tel quel**, avec des seuils fixés à l'avance et une logique d'abattements inchangée, chaque licencié ayant connaissance en juillet de chaque année de son classement et de son Indice de Valeur, qui seront utilisés pour la saison suivante.

### ÉVOLUTION DU PAYSAGE ET DES ATTENTES

Le paysage du bridge a beaucoup évolué depuis la mise en place du classement tel qu'on le connaît aujourd'hui. L'offre de tournois s'est enrichie, le bridge en ligne a fait son apparition et, de plus, la grande majorité des licenciés pratique un bridge de loisir tous les jours dans les clubs de l'hexagone, sans nécessairement vouloir se lancer dans la compétition.

En revanche, **les joueurs de compétition veulent se positionner les uns par rapport aux autres, et si possible de manière égalitaire**, ce qui est mis à mal par le processus d'accumulation des points. De plus, un classement orienté compétitions aura un impact favorable sur l'organisation des compétitions et leur fiabilité, en offrant à chacun la possibilité de jouer dans la catégorie la mieux adaptée. **La création de l'Indice de Compétitions (IC) répond à cette demande de comparer et classer les joueurs sur un périmètre déterminé de compétitions**. Il est établi à partir des points gagnés par chaque joueur sur ses 7 meilleurs compétitions, tous stades confondus. L'IC prend une valeur de 25 à 100, ce dernier chiffre correspondant à la catégorie la plus performante et le nombre de joueurs de chaque IC est un pourcentage du nombre total de licenciés.

### INITIALISATION DU SYSTÈME ET UTILISATION ULTÉRIEURE

La mise en place des IC commence par la détermination d'un « IC initial », construit à partir de l'historique de chaque licencié : en pratique, les 5 dernières saisons depuis 2016 fournissent les données de base pour calculer sa valeur au 30/06/22, les 7 meilleures compétitions de chaque joueur étant prises en compte chaque année. Cet « IC initial » sera communiqué aux joueurs courant janvier 2023 à titre d'information mais n'est pas utilisé pour la saison en cours.

Début juillet 2023, chaque licencié pourra consulter sa lettre de classement qui contiendra son IV et son IC, ces deux indices étant utilisés pour la saison 23-24. L'IV continuera à être utilisé pour les tournois et simultanés en présentiel ou en ligne, alors que l'IC sera pris en compte pour l'organisation des compétitions fédérales ou de comité, ainsi que des festivals. ■

## Pour approfondir

L'IC initial est établi en prenant en compte les 5 dernières saisons depuis 2016 (2019-2021 comptant pour une saison sans application de coefficient de compensation). Pour chacune des saisons, sont calculés, pour chaque joueur, son total PP calculé sur ses 7 meilleures compétitions et son total PE calculé sur ses 7 meilleures compétitions, tous stades confondus. Les compétitions éligibles sont les compétitions fédérales auxquelles s'ajoute une compétition agrégée CFTS (Comité, Festivals Tournois et Simultanés) pour laquelle 10% des PE\_C gagnés sont pris en compte. Un abattement est appliqué tous les ans, linéaire de 20% pour les PE et progressif pour les PP, de 25% en dessous de 1000 PP à 40% au-delà de 5000 PP. *In fine* chaque licencié a un total PE\_Compétition et un total PP\_Compétition au 30/06/22. Les licenciés sont alors classés en fonction de leurs PP et les 10% meilleurs restent classés selon les PP et se voient attribuer un IC selon le tableau suivant.

IC	%	Cumul
100	0,20%	0,20%
95	0,60%	0,80%
89	1,00%	1,80%
83	1,40%	3,20%
77	1,80%	5,00%
71	2,30%	7,30%
65	2,70%	10,00%

Les 90% suivants sont alors classés selon leurs PE\_C et leurs IC sont distribués selon le tableau suivant :

IC	%	Cumul
59	3,00%	13,00%
53	3,40%	16,400%
49	3,80%	20,20%
45	4,20%	24,40%
41	7,00%	31,40%
37	10,00%	41,40%
33	14,00%	55,40%
29	19,00%	74,40%
25	25,60%	100,00%

À noter que les IC sont attribués selon des pourcentages du nombre de licenciés et non sur la base de seuils fixés à l'avance. Ensuite, tous les ans, l'IC sera valorisé en partant des totaux PE/PP de la saison précédente, diminués des abattements et abondés des gains de l'année, ce qui permet de lancer le processus de classement.

## Récapitulatif

### Classement durant la saison 2022/2023 : 1ère série Nationale (IV 100)

IV : 100	PE	PP
Total de début de saison	961 432	4 000
Rectificatif de la saison précédente	0	0
Abattements	-190 286	-1 300
Gains de la saison	195 684	1 179
PE pour PP	0	
Total de fin de saison	961 432	4 000

Détails	PE	PP
Compétitions Fédérales	48 117	423
Compétitions Comité	0	0
Festivals	7 141	6
Simultanés	0	0
Simultanés en ligne	0	0
Tournois de régularité	0	0
Tournois de régularité en ligne	0	0
Attributions diverses	0	0

IC : 100	PE_C	PP_C
Total de début de saison	557 575	3 056
-		
Abattements	-109 515	-998
Gains de la saison en cours	48 832	428
PE pour PP	0	0
Total à la date du Jour	496 892	2 486

TOP 7	PE_C	PP_C
Open /4 DN1	7 166	258
Coupe de France 2022	22 629	86
Interclubs (Finale nationale) D1	8 656	51
Senior Open /2 Excellence Renée Costes Viager	9 666	27
Sélection, International et divers		6
CFTS	715	

Votre classement 2023 : 1ère série Nationale (IV 100)

Votre classement actuel vous positionne à la 32<sup>ème</sup> place sur un total de 67 675 joueurs licenciés.